



RAPPORT ANNUEL 2007-2008

Message de la secrétaire du gouverneur général et chancelière d'armes

C'est avec plaisir que j'invite les Canadiennes et les Canadiens à prendre connaissance du *Rapport annuel 2007-2008 du Bureau du secrétaire du gouverneur général* (BSGG).

Le Rapport annuel du BSGG illustre comment le gouverneur général sert les Canadiennes et les Canadiens au jour le jour. Il décrit les principales activités et leur coût, et ce qu'en retire la population. Il offre également des renseignements sur les coûts administratifs du Bureau.

Le BSGG a pour mandat d'appuyer le gouverneur général et commandant en chef du Canada dans l'exercice de ses fonctions constitutionnelles et de chef d'État, ainsi que dans ses activités visant à mettre en relief l'évolution de la société canadienne. Le Bureau souligne également l'apport et les réalisations de nos concitoyennes et concitoyens. Mais quelles sont les responsabilités du secrétaire du gouverneur général, me direz-vous? Voyons d'un peu plus près.

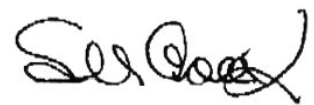
En tant que principal conseiller du gouverneur général, le secrétaire est chargé de lui fournir, sans parti pris, le meilleur soutien possible dans l'exécution de ses fonctions et de ses responsabilités constitutionnelles, officielles et protocolaires. Il ou elle doit aussi encourager et symboliser, de manière active, l'unité, les valeurs et les traditions canadiennes. Il faut par ailleurs savoir que le secrétaire rend compte de ses activités au Parlement par l'intermédiaire du premier ministre.

Ainsi, le secrétaire doit contribuer à façonner et à interpréter l'orientation et la vision du gouverneur général et réagir rapidement aux circonstances changeantes pour faire en sorte que les activités et les événements du gouverneur général se déroulent harmonieusement. Il va sans dire que les changements dans la société canadienne et le rôle en constante évolution du Bureau exigent l'élaboration de méthodes novatrices pour remplacer les façons de faire conventionnelles. Pondérer la nécessité de maintenir le plus grand respect pour les traditions du Bureau tout en faisant preuve de créativité exige parfois une prise de risque calculé et mesuré.

La manière dont les questions, les politiques et les décisions du Bureau sont gérées peut avoir de profondes répercussions sur l'exercice de la démocratie parlementaire. Le comportement et les conseils du secrétaire, lorsque ce dernier traite avec le public, les autres organismes gouvernementaux et les organisations non gouvernementales, peuvent influencer la perception de la population envers le Bureau et mener à une plus ou moins grande compréhension des rôles et responsabilités du gouverneur général. De là l'importance d'être attentif aux différences interculturelles et à la nature complexe des interventions de la part de différentes personnes et de divers groupes afin que le gouverneur général puisse avoir un aperçu exact des situations complexes à l'échelle nationale et internationale.

Voilà donc de façon générale comment s'articulent les responsabilités du secrétaire. J'aimerais préciser ici que dans l'exercice de son mandat, le BSGG peut compter sur l'appui de plusieurs ministères et organismes fédéraux, notamment la Gendarmerie royale du Canada, qui offre des services de protection à Leurs Excellences; la Commission de la capitale nationale, qui entretient la résidence et le domaine de Rideau Hall; Affaires étrangères et Commerce international Canada, qui appuie les activités du gouverneur général sur la scène internationale; Patrimoine Canadien, qui offre son appui protocolaire tant pour les cérémonies au Canada qu'à l'étranger; et le ministère de la Défense nationale, qui soutient le gouverneur général dans son rôle de commandant en chef. Je les en remercie très sincèrement.

Je tiens en terminant à exprimer ma vive appréciation et toute ma gratitude au personnel du BSGG pour son professionnalisme, son dévouement et sa recherche constante de l'excellence.



Sheila-Marie Cook

TABLE DES MATIÈRES

Message de la secrétaire du gouverneur général et chancelière d'armes	ii
Vue d'ensemble des rôles et responsabilités du gouverneur général.....	1
Rôle du conjoint du gouverneur général.....	1
Vue d'ensemble du Bureau du secrétaire du gouverneur général	2
Tableau 1. Organigramme en date du 31 mars 2008	2
Appui de la part d'autres ministères fédéraux.....	3
Tableau 2. Appui d'autres ministères fédéraux (en millions de dollars) en 2007-2008	3
Rapport sur le rendement	4
Responsabilités constitutionnelles	4
Responsabilités à titre de chef d'État.....	6
Commandant en chef.....	7
Rapprocher les Canadiennes et les Canadiens.....	8
Visites dans les collectivités canadiennes.....	8
Activités tenues dans les deux résidences officielles	9
Activités publiques tenues dans les résidences officielles.....	10
Programme de services aux visiteurs.....	11
Tableau 3. Visites à Rideau Hall par catégorie de programme en 2007-2008	12
Anniversaires, messages spéciaux et correspondance	12
Tableau 4. Anniversaires, messages spéciaux et correspondance en 2007-2008.....	12
Affaires publiques.....	13
Communications.....	13
Services officiels de photographie.....	13
Marketing et publications.....	13
Conception Web.....	14
Tableau 5. Activités sur les sites internet en 2007-2008	14
Rendre hommage aux Canadiennes et Canadiens et reconnaître l'excellence.....	15
Chancellerie des distinctions honorifiques.....	15
Mandat.....	15
Mission.....	15
Faits saillants de 2007-2008	15
Ordres canadiens.....	16
Tableau 6. Nominations à l'Ordre du Canada en 2007-2008	16
Décorations et médailles.....	17
Décorations pour la vaillance militaire	17
Tableau 7. Décorations pour la vaillance militaire en 2007-2008	17
Décorations pour la bravoure	17
Tableau 8. Décorations pour actes de bravoure en 2007-2008.....	18
Décorations pour service méritoire.....	18
Tableau 9. Décorations pour service méritoire en 2007-2008	18
Prix du Gouverneur général pour l'entraide.....	18
Médaille académique du Gouverneur général.....	19
Autres programmes de distinctions honorifiques.....	19
Tableau 10. Autres reconnaissances.....	19
L'Autorité héraldique du Canada.....	20
Annexe A.....	1
Dépenses 2007-2008	1
Activités de programme par sous-activité.....	1
Annexe B.....	2
États financiers du Bureau du secrétaire du gouverneur général pour l'exercice terminé le 31 mars 2008..	2
Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers.....	2
Notes complémentaires aux états financiers (non vérifiés)	7

Vue d'ensemble des rôles et responsabilités du gouverneur général

La fonction de gouverneur général remonte à 400 ans, soit en 1608, au moment où Samuel de Champlain s'est vu confier les devoirs et les responsabilités de gouverneur de la Nouvelle-France. Il s'agit de la plus ancienne fonction officielle au Canada.

Depuis ce temps, cette charge a évolué et a pris la forme que l'on connaît aujourd'hui avec un gouverneur général canadien. Celui-ci ainsi que le Parlement et le pouvoir judiciaire constituent le fondement de notre régime démocratique au Canada. Le gouverneur général est le garant d'un gouvernement responsable au Canada. Depuis 1935, tous les gouverneurs généraux ont été nommés par Sa Majesté exclusivement sur la recommandation du premier ministre.

Le 8 septembre 1947, George VI a remis de nouvelles lettres patentes au gouverneur général en vertu du Grand sceau du Canada. Cet instrument a habilité le gouverneur général à exercer, sur les conseils de ses ministres canadiens, tous les pouvoirs de Sa Majesté relatifs au Canada, à l'exception de la nomination du gouverneur général; autrement dit, les lettres patentes transféraient les pouvoirs de Sa Majesté au gouverneur général.

Depuis 1952, tous les gouverneurs généraux ont été des citoyennes ou citoyens canadiens. Le 27^e gouverneur général du Canada est Son Excellence la très honorable Michaëlle Jean. Elle réalise son mandat avec l'appui de son conjoint, Son Excellence Jean-Daniel Lafond. Le couple a une fille, Marie-Éden Lafond.

Le gouverneur général assure la continuité et le fonctionnement du gouvernement. Il rencontre régulièrement le premier ministre, les autres ministres de la Couronne et les hauts fonctionnaires, élus et non élus. Il a le droit d'encourager, de conseiller et de faire des mises en garde.

Le gouverneur général est également le [commandant en chef](#) des Forces canadiennes. À ce titre, il encourage l'excellence et le dévouement au sein du personnel militaire, visite les bases des Forces canadiennes dans toutes les régions du pays et lors des missions à l'étranger, et accueille souvent les troupes lors de leur retour de missions outre-mer et assume d'autres fonctions honorifiques. Il préside en outre le Conseil des Forces armées et a des rencontres régulières avec le chef d'état-major de la Défense.

Le gouverneur général a toujours joué un rôle central dans la [promotion de l'identité nationale](#) en soutenant et en faisant la promotion des valeurs canadiennes, du patrimoine, de l'inclusion et de la diversité. La promotion de l'unité nationale fait également partie de son rôle, ce dont il s'acquitte en favorisant les sentiments d'appartenance grâce à sa participation à des activités telles que la fête du Canada, le jour du Souvenir, les services commémoratifs, les programmes de visites provinciales, régionales et urbaines, les cérémonies nationales de la citoyenneté et les activités civiques.

En écoutant et en échangeant avec les Canadiennes et les Canadiens là où ils vivent et travaillent, le gouverneur général les rapproche les uns des autres de façon non partisane, leur rappelant les valeurs qui nous unissent, tout en célébrant notre diversité et notre [identité canadienne](#).

Le gouverneur général a un autre rôle important qui consiste à [honorer les Canadiennes et les Canadiens](#) et à reconnaître l'excellence. Il reconnaît des personnes pour des réalisations exceptionnelles dans plusieurs domaines d'activités en leur remettant des distinctions honorifiques nationales telles que l'Ordre du Canada, les décorations pour actes de bravoure, les médailles académiques de même que des récompenses du gouverneur général telles que les Prix littéraires, les Prix pour les arts de la scène, les Prix en arts visuels et en arts médiatiques et le Prix pour l'excellence en enseignement de l'histoire canadienne.

Rôle du conjoint du gouverneur général

Depuis 1848, les conjoints des gouverneurs généraux ont pris part aux aspects cérémoniel, domestique et représentatif du rôle vice-royal. En outre, ils ont toujours accompli leurs propres programmes à l'appui des grands thèmes du gouverneur général. Son Excellence, monsieur Jean-Daniel Lafond, a suivi dans les traces de ses prédécesseurs en lançant des activités liées aux arts et à la culture ainsi qu'à la gastronomie et au vin.

Vue d'ensemble du Bureau du secrétaire du gouverneur général

Le Bureau du secrétaire du gouverneur général (BSGG) aide le gouverneur général à accomplir son mandat et à s'acquitter de ses responsabilités constitutionnelles, d'État, cérémonielles et autres.

Le BSSG est également chargé de planifier et de mettre en œuvre le programme et les nombreuses activités menées par le gouverneur général avec les Canadiennes et les Canadiens ou en leur nom, tant dans les collectivités à l'échelle du pays qu'à l'étranger, de même que ses activités en tant que [commandant en chef](#) des Forces canadiennes.

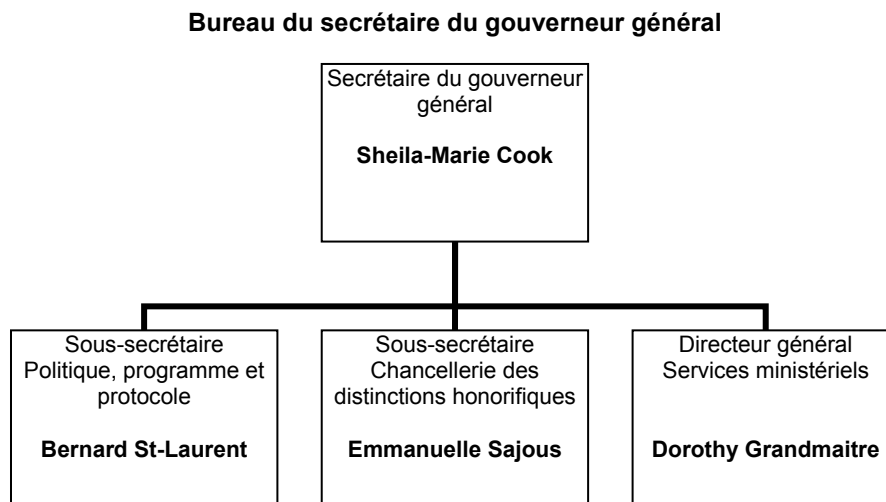
Pour aider les Canadiennes et les Canadiens à comprendre [les rôles et les responsabilités](#) du gouverneur général et comment ils s'exercent, le BSGG offre un programme d'information publique ainsi que des programmes de visites guidées et d'interprétation aux deux résidences historiques officielles du gouverneur général, soit Rideau Hall à Ottawa et la résidence du gouverneur général du Canada à la Citadelle à Québec.

L'administration du [régime canadien de distinctions honorifiques](#) constitue aussi une partie importante des responsabilités du BSGG.

Le secrétaire du gouverneur général est le cadre supérieur du Bureau. En plus d'être responsable de tous les aspects de la gestion et des opérations du BSGG, le secrétaire agit en tant que conseiller principal du gouverneur général. Le secrétaire est également responsable de tous les aspects du programme vice-royal, allant de la planification jusqu'à sa mise en œuvre.

La structure du BSGG comprend trois directions générales qui relèvent du secrétaire du gouverneur général en sa qualité de sous-chef. Le premier ministre est responsable du Bureau devant le Parlement. Un organigramme est présenté au tableau 1.

Tableau 1. Organigramme en date du 31 mars 2008



Le BSGG reçoit des fonds au moyen de crédits parlementaires pour les dépenses engagées au cours de l'exercice financier. Pour 2007–2008, les dépenses engagées ont été de 19 490 199 \$ (annexe A) et s'établissent comme suit :

- 9 267 698 \$ pour les programmes relatifs aux rôles constitutionnel et de chef d'État, aux cérémonies et aux activités publiques;
- 3 016 915 \$ pour le programme des distinctions honorifiques canadiennes;
- 4 704 589 \$ pour la gestion ministérielle; et
- 2 500 997 \$ pour les dépenses législatives.

Appui de la part d'autres ministères fédéraux

Outre l'appui du BSGG, six autres ministères et organismes du gouvernement fédéral sont mandatés à appuyer les activités du gouverneur général, à savoir :

- Le **ministère de la Défense nationale (MDN)** offre un appui logistique et des services de transport au gouverneur général en sa qualité de chef d'État (appui similaire à celui offert au premier ministre);
- La **Gendarmerie royale du Canada (GRC)** fournit au gouverneur général et à sa famille des services de sécurité et de protection personnelle au pays et à l'étranger (comme pour le premier ministre);
- La **Commission de la capitale nationale (CCN)** est responsable des projets de préservation, d'entretien, de construction et d'immobilisations pour toutes les résidences officielles situées dans la région de la capitale nationale;
- Le **ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI)** conseille le gouverneur général sur les questions de politique étrangère et défraye les dépenses associées aux visites officielles de dignitaires étrangers ainsi que celles qui découlent du programme international du gouverneur général ou de ses activités menées à la demande du premier ministre;
- **Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)** fournit au BSGG un soutien pour la résidence du gouverneur général à la Citadelle de Québec et les installations de la Chancellerie des distinctions honorifiques canadiennes, de même que certains services du Receveur général;
- **Patrimoine canadien (PC)** est le ministère responsable des activités telles que les visites royales, les funérailles d'État, les services commémoratifs nationaux et les célébrations d'anniversaires spéciaux.

Ces ministères et organismes fournissent ce soutien au gouverneur général dans le cadre de leurs responsabilités législatives et assument ces responsabilités à même leurs crédits parlementaires. En 2007-2008, le soutien fourni par ces six ministères et organismes s'est élevé à 20,4 millions de dollars (voir le tableau 2). Ces fonds sont demandés et dépensés directement par les autres ministères ou organismes gouvernementaux et ne sont pas transférés au budget du BSGG.

Tableau 2. Appui d'autres ministères fédéraux (en millions de dollars) en 2007–2008

MDN¹	GRC	CCN²	MAECI	TPSGC	PC³
5,8	4,7	6,8	1,4	1,7	0

1. MDN a modifié la façon de comptabiliser et de rendre compte du coût des avions. La modification a entraîné l'augmentation des coûts annuels comparativement aux exercices financiers précédents.
2. Le coût de l'appui fourni au BSGG par la CCN est principalement attribuable à deux projets de restauration soient à la façade avant de Rideau Hall (3,2 millions de dollars) et le centre des visiteurs à la grille de 11 Rideau (0,2 millions de dollars).
3. En 2007-2008, il n'y a eu aucune activité d'État ou initiative spéciale ayant nécessité l'appui de Patrimoine canadien.

Les états financiers du BSGG pour l'exercice 2007-2008 (annexe B) reflètent certains services qui ont été fournis gratuitement par d'autres ministères (p. ex., hébergement, services juridiques, contribution de l'employeur aux régimes d'assurance pour les soins de santé et les soins dentaires).

Rapport sur le rendement

- [Responsabilités constitutionnelles](#)
- [Responsabilités à titre de chef d'État](#)
- [Commandante en chef](#)
- [Rapprocher les Canadiennes et les Canadiens](#)
- [Honorer les Canadiennes et les Canadiens et reconnaître l'excellence](#)

Les domaines de responsabilité du gouverneur général comprennent un large éventail de fonctions. Il lui faut notamment s'acquitter de ses responsabilités constitutionnelles et de chef d'État, rapprocher les Canadiennes et les Canadiens et leur rendre hommage, ainsi que reconnaître l'excellence. La section ci-dessous résume les activités de Son Excellence la gouverneure générale Michaëlle Jean et les résultats obtenus dans ces domaines au cours de la dernière année.

Responsabilités constitutionnelles

Les responsabilités constitutionnelles de la gouverneure générale et la façon dont elle s'en est acquittée en 2007-2008 sont expliquées ci-après :

- **Convoquer, proroger et dissoudre le Parlement et lire le discours du Trône.** Le 16 octobre 2007, la gouverneure générale a prononcé le discours du Trône, pour ouvrir la deuxième session de la trente-neuvième législature. (<http://www2.parl.gc.ca/Parlinfo/Documents/ThroneSpeech/39-2-f.html>).
- **S'assurer que le Canada a toujours un premier ministre.**
- **Assermenter les membres du Cabinet et du Conseil privé.** Le 14 août 2007, la gouverneure générale a présidé une cérémonie d'assermentation à la suite d'un remaniement du Cabinet, au cours de laquelle six nouveaux ministres ont été nommés.
- **Accorder la sanction royale aux projets de loi adoptés par le gouvernement.** En 2007-2008, la gouverneure générale a accordé la sanction royale à 36 projets de loi dont les suivants :
 - Loi modifiant la Loi sur la gestion des terres des Premières nations (Projet de loi S-6)
 - Loi modifiant le Code criminel (emprisonnement avec sursis) (Projet de loi C-9)
 - Loi modifiant la Loi sur les transports au Canada et la Loi sur la sécurité ferroviaire et d'autres lois en conséquence (Projet de loi C-11)
 - Loi concernant la gestion des urgences et modifiant et abrogeant certaines lois (Projet de loi C-12)
 - Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté (Projet de loi C-14)
 - Loi modifiant la Loi électorale du Canada (Projet de loi C-16)
 - Loi modifiant certaines lois en matière d'identification par les empreintes génétiques (Projet de loi C-18)
 - Loi modifiant le Code criminel (taux d'intérêt criminel) (Projet de loi C-26)
 - Loi modifiant la Loi électorale du Canada et la Loi sur l'emploi dans la fonction publique (Projet de loi C-31)
 - Loi modifiant le Régime de pensions du Canada et la Loi sur la sécurité de la vieillesse (Projet de loi C-36)
 - Loi modifiant sur la taxe d'accise, la Loi de 2001 sur l'accise, la Loi sur le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien et d'autres lois en conséquence (Projet de loi C-40)
 - Loi modifiant la Loi sur la mise en quarantaine (Projet de loi C-42)
 - Loi prévoyant la reprise et le maintien des services ferroviaires (Projet de loi C-46)
 - Loi concernant la protection des marques liées au Jeux olympiques et aux Jeux paralympiques et la protection contre certaines associations commerciales trompeuses et apportant une modification connexe à la Loi sur les marques de commerce (Projet de loi C-47)
 - Loi modifiant le Code criminel en vue de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la corruption (Projet de loi C-48)
 - Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 mars 2007 (Projet de loi C-52)
 - Loi modifiant le Code criminel (enregistrement non autorisé d'un film) (Projet de loi C-59)

- Loi portant octroi à Sa Majesté de crédits pour l'administration publique fédérale pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2008 (Loi de crédits no. 2 2007-2008) (Projet de loi C-60)
- Loi modifiant la Loi sur les conventions de Genève, la Loi constituant en corporation la *Canadian Red Cross Society* et la Loi sur les marques de commerce (Projet de loi C-61)
- Loi modifiant la Loi de 1984 sur la Convention Canada-Etats-Unis en matière d'impôts (Projet de loi S-2)
- Loi modifiant le Code criminel et d'autres lois en conséquence (Projet de loi C-2)
- Loi modifiant la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (certificat et avocat spécial) et une autre loi en conséquence (Projet de loi C-3)
- Loi modifiant la Loi sur les transports au Canada (transport ferroviaire) (Projet de loi C-8)
- Loi de mise en œuvre de la Convention pour le règlement des différends relatifs aux investissements entre États et ressortissants d'autres États (Convention du CIRDI) (Projet de loi C-9)
- Loi portant mise en vigueur de l'accord sur les revendications territoriales des Inuits du Nunavik et modifiant une loi en conséquence (Projet de loi C-11)
- Loi modifiant la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies, la Loi sur le Programme de protection des salariés et le chapitre 47 des Lois du Canada (2005) (Projet de loi C-12)
- Loi concernant l'exploitation de la réserve de charbon Donkin et l'emploi dans le cadre de l'exploitation de toute mine qui s'y trouve en tout ou en partie et apportant une modification corrélative à la Loi de mise en œuvre de l'Accord Canada – Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers (Projet de loi C-15)
- Loi modifiant la Loi électorale du Canada (vérification de résidence) (Projet de loi C-18)
- Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 mars 2007 et de certaines dispositions de l'énoncé économique déposé au Parlement le 30 octobre 2007 (Projet de loi C-28)
- Loi portant octroi à Sa Majesté de crédits pour l'administration publique fédérale pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2008 (Loi de crédits No. 3, 2007-2008) (Projet de loi C-35)
- Loi permettant de reprendre et de continuer l'exploitation du réacteur national de recherche universel situé à Chalk River (Projet de loi C-38)
- Loi concernant des paiements à une fiducie établie en vue de fournir du financement à des provinces et à des territoires pour le développement des collectivités (Projet de loi C-41)
- Loi modifiant la Loi sur les musées et d'autres lois en conséquence (Projet de loi C-42)
- Loi modifiant la Loi sur les programmes de commercialisation agricole (Projet de loi C-44)
- Loi portant octroi à Sa Majesté de crédits pour l'administration publique fédérale pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2008 (Loi de crédits No. 4, 2007-2008) (Projet de loi C-48)
- Loi portant octroi à Sa Majesté de crédits pour l'administration publique fédérale pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2009 (Loi de crédits No. 1, 2008-2009) (Projet de loi C-49)
- **Prendre des décrets.** En 2007–2008, la gouverneure générale a approuvé 2 162 décrets.

Responsabilités à titre de chef d'État

Les responsabilités de la gouverneure générale à titre de chef d'État et la façon dont elle les a assumées en 2007-2008 sont les suivantes :

- **Accueillir des dirigeants étrangers.** Une visite d'État au Canada a lieu à l'invitation du gouverneur général, à la demande et sur recommandation du premier ministre. Le Canada est habituellement l'hôte de trois ou quatre visites d'État par année, bien que ce nombre puisse fluctuer en fonction de considérations d'ordre national. Ces activités donnent l'occasion de renforcer les relations bilatérales, de promouvoir les objectifs de la politique étrangère du Canada et de montrer ce que le Canada a de mieux à offrir. Ce genre de visite peut durer une semaine ou plus, mais en général, le séjour du dignitaire à Ottawa dure environ deux jours. Le gouverneur général reçoit généralement le chef d'État en visite et son entourage à Rideau Hall. Cet accueil comprend une cérémonie de bienvenue avec une garde d'honneur composée de militaires, une salve de 21 coups d'artillerie, le landau avec escorte de la GRC, l'échange de cadeaux officiels, une rencontre avec le chef d'État, et une activité d'État officielle. Ces fonctions d'État rassemblent des chefs de file canadiens de divers secteurs (affaires, culture, société civile, universités, jeunesse) et de toutes les régions du pays, offrant ainsi aux chefs d'État étrangers et à leurs délégations de meilleures possibilités d'établir des contacts et de développer des partenariats. En 2007-2008, Leurs Excellences ont accueilli Son Excellence Monsieur László Sólyom, président de la Hongrie, lors de sa visite d'État au Canada.

Outre les visites d'État, le gouverneur général, à la demande du gouvernement, est également appelé à accueillir et rencontrer d'autres dirigeants étrangers pour des visites de courtoisie, des tables rondes, des réunions élargies et des séances de travail. En 2007-2008, la gouverneure générale a rencontré Son Altesse Royale le comte de Wessex; le gouverneur général de la Jamaïque, Son Excellence le très honorable Sir Kenneth Octavius Hall; le président du Sénat de la République italienne, Son Excellence monsieur Franco Marini; le premier ministre de la République tchèque, Son Excellence monsieur Mirek Topolánek; le premier ministre de la Russie, Son Excellence monsieur Victor Zoubkov; le secrétaire général du Commonwealth, le très honorable Don McKinnon; le ministre des Affaires étrangères du Brésil, Son Excellence monsieur Celso Amorim; le représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en Haïti, monsieur Edmond Mulet; monsieur Jean-Pierre Raffarin, ancien premier ministre de la République française, sénateur de la Vienne (Poitou-Charentes) et président du comité français du 400^e anniversaire de Québec; la présidente du Conseil régional de Poitou-Charentes, madame Marie-Ségolène Royal; le procureur de la Cour pénale internationale chargé d'Haïti, monsieur Luis Moreno-Ocampo. Son Excellence est également allée accueillir le président George W. Bush à l'aéroport d'Ottawa. Enfin, elle a rencontré madame Jody Williams, lauréate du prix Nobel de la paix en 1997, une délégation haïtienne de gens d'affaires et d'investisseurs ainsi que des femmes parlementaires de l'Afghanistan.

- **Recevoir des lettres de créance ou de commission de chefs de mission étrangers.** Les lettres de créance ou de commission sont des documents officiels au moyen desquels un chef d'État présente un nouveau chef de mission diplomatique au chef d'État du pays hôte. Il y a plus de 120 chefs de mission étrangers accrédités au Canada et, en 2007-2008, la gouverneure générale a reçu les lettres de créance ou de commission de 24 chefs de mission lors de cérémonies tenues à Rideau Hall, à Ottawa, ou à la Citadelle de Québec.
- **Confirmer la nomination de chefs de mission canadiens affectés à l'étranger.** En 2007-2008, la gouverneure générale a approuvé la nomination de 42 chefs de mission canadiens.
- **Représenter le Canada à l'étranger.** Selon la coutume, des visites d'État sont effectuées à l'invitation d'autres pays. Les visites d'État du gouverneur général dans des pays étrangers sont un instrument important de la politique étrangère canadienne et sont effectuées à la demande du premier ministre, sur les conseils d'Affaires étrangères et Commerce international Canada (MAECI). Depuis le mandat de Son Excellence le très honorable Roland Michener (1967-1974), ces visites ont pris une place importante dans le programme des gouverneurs généraux. En 2007-2008, avec l'aide du MAECI, du ministère de la Défense nationale, de l'Agence canadienne de développement international et de l'ambassade canadienne dans chaque pays visité, la gouverneure générale Michaëlle Jean a représenté le Canada à l'étranger lors des occasions suivantes :
 - visite d'État au Brésil;
 - l'installation du président de l'Argentine Cristina Fernández de Kirchner; et
 - participation au Forum 2000 offert par l'ancien président de la République tchèque Vaclav Havel à Prague.

Commandant en chef

À titre de commandant en chef des Forces canadiennes, le gouverneur général s'intéresse de près aux activités des Forces en visitant des unités et des bases et en participant à des cérémonies militaires. Le gouverneur général reçoit souvent des invitations à participer à des cérémonies marquant des étapes importantes dans l'histoire des unités et des formations militaires dans tous les secteurs de services. Ces activités peuvent inclure des présentations du drapeau, l'ouverture de nouvelles installations ou des cérémonies commémoratives à l'occasion d'anniversaires spéciaux. Les visites à des unités militaires peuvent être combinées aux visites régionales. Le gouverneur général visite également les membres des Forces canadiennes participant à des missions à l'étranger. Dans son rôle de commandante en chef, la gouverneure générale a pris part aux activités suivantes en 2007-2008 :

- a été l'hôte du deuxième bal annuel de la commandante en chef;
- a inspecté les troupes sur la Colline du parlement pour l'ouverture de la saison estivale de la Relève de la garde;
- a inspecté les troupes durant la cérémonie nationale du Jour du souvenir;
- a été, avec le chef d'état-major de la Défense, l'hôte du déjeuner de la Croix d'argent, à Rideau Hall;
- a offert des messages de condoléances de la part de tous les Canadiens aux familles de soldats morts dans l'exercice de leurs fonctions;
- a participé aux cérémonies de rapatriement des dépouilles de soldats tués en Afghanistan et a rencontré les familles de ces soldats;
- a participé aux cérémonies entourant le 90^e anniversaire de la bataille de la crête de Vimy, au Monument commémoratif de guerre;
- a présenté le prix Vimy 2007 au général Ray Hénault lors d'un dîner au Musée canadien de la guerre;
- a rencontré une délégation du Centre des hautes études militaires de la France;
- a rendu visite aux troupes des bases des Forces canadiennes de Gagetown et de Valcartier;
- a été l'hôte d'un dîner offert à l'occasion de la conférence 2007 du Comité militaire de l'OTAN; et
- a procédé à la remise des parchemins aux nouveaux officiers généraux et amiraux.

Chacune de ces activités a aidé à sensibiliser davantage les Canadiennes et les Canadiens au rôle important que jouent les Forces canadiennes dans la promotion des intérêts du Canada au pays et à l'étranger.

Rapprocher les Canadiennes et les Canadiens

Le gouverneur général joue un rôle traditionnel important dans la promotion de l'identité nationale et de l'unité nationale par ses visites dans les collectivités canadiennes; par les activités dont il est l'hôte à ses résidences officielles et par un programme de visites offert aux deux résidences officielles.

Les jeunes sont l'une des priorités de Son Excellence. Elle souhaite que l'institution qu'elle représente accorde une importance spéciale aux jeunes. Elle tient à ce qu'ils sachent que leurs idées sont prises en considération, tout comme leur manière de voir et d'appréhender le monde.

C'est pourquoi, l'an dernier, la gouverneure générale a décidé de créer les forums sur les arts urbains et les dialogues jeunesse. Ces deux initiatives visent à rendre l'institution que représente le gouverneur général plus accessible, plus pertinente et plus significative aux yeux des jeunes Canadiennes et Canadiens et à leur fournir une occasion sans précédent de côtoyer des décideurs et des citoyens et citoyennes. Des décideurs, des membres de l'Ordre du Canada et des philanthropes participent aux forums pour mieux connaître les réalisations des jeunes marginaux et offrir des moyens de soutenir leurs efforts. Dans certains cas, les forums ont donné lieu à des projets communautaires qui ont souvent permis d'encourager des quartiers tout entiers à collaborer ensemble. En outre, pour célébrer les liens culturels et historiques entre le Canada et Haïti, la gouverneure générale a été fière d'être la présidente d'honneur d'un projet de spectacle qui a permis d'offrir au public canadien sept prestations d'une version haïtienne de *Starmania*, l'opérette rock québécoise. Ce projet a permis à de jeunes Canadiennes et Canadiens de se rendre à Haïti pour participer à des projets artistiques visant à solidifier la communauté dans la ville côtière de Jacmel. Wyclef Jean, la vedette de hip hop internationale, y a collaboré directement. À leur tour, des artistes haïtiens sont venus au Canada en 2007, pour rencontrer leurs homologues et jouer dans *Starmania*, à Montréal. Ainsi, en 2007-2008, la gouverneure générale a été l'instigatrice de 19 activités jeunesse auxquelles elle a également participé ainsi que plus de 8 000 personnes.

Lors de chaque cérémonie de remise de prix du gouverneur général honorant le talent d'artistes canadiens, Rideau Hall — sur l'initiative de Son Excellence Jean-Daniel Lafond — organise un forum intitulé le *Point des arts*. C'est une merveilleuse occasion de réunir lauréats, artistes, universitaires et administrateurs pour qu'ils discutent ensemble des enjeux auxquels fait face la culture dans notre société. Ces forums encouragent le dialogue et offrent un espace de réflexion sur le processus créatif et la perception qu'en a la société. En 2007-2008, il y a eu quatre Points des arts à Rideau Hall, un au Brésil et un à Calgary.

Visites dans les collectivités canadiennes

Ces visites axées sur divers thèmes correspondant aux intérêts de Leurs Excellences ont fourni à la gouverneure générale l'occasion de rencontrer les Canadiennes et les Canadiens de diverses collectivités du pays — souvent dans des endroits où aucun gouverneur général ne s'était rendu auparavant. Un programme d'activités complet et varié est élaboré pour ces visites, souvent en réponse aux quelques 2 000 invitations reçues chaque année des municipalités, des écoles, des organisations sans but lucratif et des individus.

En 2007-2008, Leurs Excellences ont participé à une panoplie d'activités, notamment des conférences internationales, des cérémonies de la citoyenneté, des visites dans les écoles, des visites guidées de projets communautaires novateurs et des tables rondes sur l'engagement des jeunes, les questions touchant les femmes, les préoccupations des Autochtones et autres questions d'ordre social revêtant une importance cruciale pour les collectivités visitées.

En 2007-2008, la très honorable Michaëlle Jean a terminé sa tournée officielle des provinces et des territoires en visitant le Nouveau-Brunswick en mai et le Yukon en juin. Les programmes de ces visites provinciales étaient constitués d'éléments très divers tels que la remise de Prix du Gouverneur général pour l'entraide et des discussions avec des leaders autochtones, des femmes à risque, des membres de la francophonie, des leaders communautaires, des travailleurs sociaux et des jeunes.

Activités tenues dans les deux résidences officielles

Dans l'exécution de son programme, le gouverneur général est appelé à être l'hôte d'un large éventail d'activités qui ont lieu dans ses résidences officielles, c'est-à-dire Rideau Hall, à Ottawa, et la Citadelle à Québec. Ces activités ont trait non seulement aux responsabilités et aux rôles traditionnels, constitutionnels et cérémoniaux du gouverneur général et à son rôle de chef d'État, mais également au Programme de distinctions honorifiques canadiennes.

En 2007–2008, la gouverneure générale a reçu ou rencontré des représentants d'un certain nombre d'organisations, dont le Banff Centre for the Arts de l'Alberta, l'Institut du Nouveau Monde et l'Association canadienne des ex-parlementaires, ainsi que des membres du comité de planification du 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec. Elle a été l'hôte de dialogues sur l'importance de « donner le ton » auxquels ont pris part des femmes des diverses régions du pays. Son Excellence a par ailleurs reçu des amateurs de musique et des étudiants lors de concerts donnés dans la Salle de bal, entre autres par le ténor de renom Benn Heppner, membre de l'Ordre du Canada. Elle a été l'hôte d'une journée de discussion réunissant des élèves du secondaire qui participaient au forum « Ultra-méga-giga : une mission capitale », dans le cadre du 150^e anniversaire de la sélection de la capitale du Canada, à savoir Ottawa. La gouverneure générale a également donné le coup d'envoi des campagnes annuelles du coquelicot et de la jonquille. En octobre 2007, Leurs Excellences et des bénévoles ont accueilli 2 500 enfants et leurs familles venus explorer les jardins hantés de Rideau Hall à l'Halloween.

En 2007–2008, plus de 6 150 personnes ont assisté à 57 activités de ce genre à Rideau Hall, et plus de 440 ont assisté aux quatre activités qui ont eu lieu à la Citadelle.

Que ce soit à l'occasion d'un déjeuner pour un groupe de nouveaux citoyens, d'une réception pour des athlètes vainqueurs, d'un thé pour les anciens combattants les familles de soldats morts dans l'exercice de leurs fonctions, d'un dîner en l'honneur de récipiendaires de distinctions honorifiques nationales ou d'un dîner d'État, l'accueil dispensé aux résidences officielles du gouverneur général reflète l'excellente qualité des produits alimentaires canadiens, d'un océan à l'autre. Les créations culinaires qui sont servies dans les résidences officielles sont préparées expressément avec des produits alimentaires canadiens qui sont frais, saisonniers et biologiques, et les vins qui accompagnent les mets proviennent des deux principales régions productrices du Canada, soit la région du Niagara, en Ontario, et la région de l'Okanagan, en Colombie-Britannique. Le Bureau du secrétaire du gouverneur général (BSGG) tient à faire connaître l'excellence de la table de la nation et des mets et vins canadiens lors de toutes les réceptions tenues à Rideau Hall, à la Citadelle, à travers le pays et à l'étranger.

La partie suivante résume ces activités ainsi que les faits saillants de 2007–2008:

- **Réceptions pour les chefs de mission arrivant et partant.** Ces réceptions permettent aux chefs de mission étrangers de présenter individuellement leurs lettres de créance ou de commission au gouverneur général, permettent également au gouverneur général de rencontrer personnellement les chefs de mission canadiens qui partent en poste. En 2007–2008, 5 réceptions ont été offertes pour 24 chefs de mission qui arrivaient et une réception a été organisée pour les chefs de mission canadiens qui partaient. La gouverneure générale a également été l'hôte d'un lever pour le corps diplomatique en décembre 2007.
- **Réceptions liées au rôle du gouverneur général à titre de commandant en chef des Forces armées du Canada.** La gouverneure générale a accueilli plus de 400 militaires et leurs familles lors de cérémonies de remise d'insignes de l'Ordre du mérite militaire en 2007–2008. Par ailleurs, à l'occasion de deux cérémonies, elle a remis 83 décorations pour services méritoires et décorations de la vaillance militaire devant une assistance composée de 286 militaires et de leurs familles. En juin 2007, la gouverneure générale a été l'hôte du deuxième bal de la commandante en chef, où 93 invités étaient présents. En septembre 2007, Son Excellence a accueilli des membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) lors d'un dîner à Rideau Hall offert parallèlement à la Conférence du Comité militaire, qui avait lieu au Canada. Quelques jours plus tard, la gouverneure générale a été l'hôte d'une réunion du Conseil des Forces armées, d'un déjeuner et de la cérémonie de présentation de parchemins aux nouveaux officiers généraux, à la Citadelle. Le jour du Souvenir, Son Excellence et le chef d'état-major de la Défense ont été les hôtes d'un déjeuner en l'honneur de la mère de la Croix d'argent, auquel ont assisté 96 personnes : des anciens combattants, des jeunes et des membres de la Légion royale canadienne et leurs invités. Dans le cadre d'une de ses fonctions les

plus solennelles en tant que commandante en chef du Canada, la gouverneure générale a assisté, sur la piste de l'aérodrome de la BFC Trenton, à de nombreux rapatriements de dépouilles de soldats des Forces canadiennes pour accompagner dans leur deuil les familles et camarades des soldats tués.

- **Cérémonies de remise de distinctions honorifiques.** En 2007-2008, la gouverneure générale a été l'hôte de deux cérémonies de décorations pour service méritoire et mérite militaire, deux investitures pour bravoure, trois investitures de l'Ordre du Canada, deux pour l'Ordre du mérite militaire et une pour l'Ordre du mérite des corps policiers. Ces cérémonies ont permis de rendre hommage à 434 récipiendaires de récompenses nationales en compagnie de 1 730 invités de toutes les régions du pays. La gouverneure générale a également présidé trois cérémonies de remise du Prix du Gouverneur général pour l'entraide, qui reconnaît l'engagement constant de bénévoles envers leurs communautés. Plus de 500 invités ont assisté à ces cérémonies qui ont eu lieu dans diverses collectivités du pays et qui ont permis à ces bénévoles extraordinaires de souligner auprès des jeunes l'importance de l'engagement citoyen.

Le gouverneur général reçoit un nombre considérable de commentaires spontanés de la part de récipiendaires, lesquels expriment leur gratitude et leur immense fierté non seulement d'avoir été reconnus pour leurs réalisations remarquables, mais aussi pour la dignité et le sens qui imprègnent le déroulement de ces cérémonies et de ces réceptions.

- **Cérémonies et réceptions reliées aux reconnaissances associées au gouverneur général.** Ces reconnaissances permettent au gouverneur général, au nom du Canada, de reconnaître et d'honorer l'excellence au pays et de faire rayonner la richesse des talents et des traditions de la population canadienne. Les reconnaissances suivantes en sont des exemples : Prix littéraires du Gouverneur général, les Prix du Gouverneur général en commémoration de l'affaire « personne », les Prix du Gouverneur général en arts visuels et en arts médiatiques, les Prix Michener pour le journalisme, la Médaille du gouverneur général pour la nordicité et les Prix du Gouverneur général pour l'excellence en enseignement de l'histoire canadienne. En 2007-2008, la gouverneure générale a été l'hôte de cinq cérémonies de cette nature auxquelles ont participé plus de 825 récipiendaires et leurs invités de partout au pays.

Bien que ces récompenses et décorations soient remises par le gouverneur général, habituellement lors de cérémonies à Rideau Hall, elles sont administrées par d'autres entités telles que des fondations indépendantes, des organismes du secteur privé et des organisations gouvernementales dont le mandat est rattaché à l'une ou l'autre de ces reconnaissances, par exemple, le Conseil des Arts du Canada ou Condition féminine Canada.

Activités publiques tenues dans les résidences officielles

Rideau Hall et la Citadelle sont en quelque sorte les demeures de la nation. Les deux résidences possèdent une longue tradition en tant que lieux de rassemblement et, au cours des années, elles sont devenues de plus en plus ouvertes et accessibles aux Canadiennes et aux Canadiens.

Dans cet esprit, une grande variété d'activités publiques y sont organisées annuellement pour accueillir la population canadienne et pour célébrer et renforcer les valeurs canadiennes. Comme le gouverneur général joue un rôle très actif en étant l'hôte de ces activités, celles-ci lui fournissent une occasion d'avoir des échanges informels avec ceux et celles qui y participent.

Les sections qui suivent résument les principales activités publiques qui y ont été organisées en 2007-2008 :

Série de concerts d'été du gouverneur général. Des concerts en plein air ont été présentés gratuitement dans les parterres de Rideau Hall tout au long de l'été pour accueillir les Canadiennes et les Canadiens dans leur demeure nationale. En 2007-2008, 4 110 amateurs de musique ont assisté à une fin de semaine de concerts gratuits, très différents les uns des autres, mettant chacun en vedette l'excellence et le talent canadien : la Musique de la Garde de cérémonie a joué des airs enlevants, le quintette Norteño a offert son interprétation du « tango nuevo » (nouveau tango), genre musical imaginé par le grand compositeur argentin Astor Piazzolla, dans lequel le bandonéon, cet instrument aux couleurs et mélodies caractéristiques, est accompagné du violon, du piano, de la guitare électrique et de la contrebasse. Au nombre des musiciens

invités, mentionnons également Julie Nesrallah (soprano), Caroline Léonardelli (harpe), Duo Similia (flûte et guitare), Serhiy Salov (piano), Anne-Julie Caron (marimba) ainsi que Jinjoo Cho et Richard Raymond (violon et piano).

Portes ouvertes à la Citadelle. Plus de 800 personnes ont assisté à cette célébration en plein air tenue le 15 septembre 2007. Cette journée portes ouvertes a fourni aux visiteurs l'occasion de rencontrer Leurs Excellences, de visiter la résidence et d'admirer les vues spectaculaires sur le fleuve Saint-Laurent et la ville historique de Québec. Les invités ont eu droit à des expositions et des présentations sur le travail qu'accomplissent la gouverneure générale et son bureau, notamment une exposition sur les distinctions honorifiques, de l'art héraldique et des présentations par les Forces canadiennes qui ont permis aux invités d'envoyer des messages aux soldats outre-mer. Au cours de cet après-midi de portes ouvertes, des rafraîchissements, ainsi qu'un concert de jazz de l'Alex Bellegarde Quartet ont été offerts aux invités. Cette activité est également une façon de faire connaître l'institution et de renforcer l'effort constant que fait le BSGG pour rendre la Citadelle plus accessible aux Canadiens.

Célébration hivernale à Rideau Hall. Quelque 2 500 personnes ont participé à la septième célébration hivernale, qui a eu lieu en février 2008 à Rideau Hall. La première, tenue en 2002, s'inscrivait dans le cadre des célébrations entourant le 50^e anniversaire des gouverneurs généraux canadiens. Cette activité offre l'occasion de célébrer les traditions hivernales canadiennes à la demeure nationale des Canadiens. Cette activité est également une autre façon de faire connaître l'institution et de renforcer l'effort constant que fait le BSGG pour rendre la résidence et son domaine plus accessibles au public. Les activités de cette journée sont normalement le patinage, les promenades en traîneau, la raquette, les promenades en traîneau à chiens, les jeux traditionnels inuits et les jeux pour enfants. De nombreux groupes de citoyens et autres bénévoles tels que les ambassades de la Finlande et de la Norvège, qui ont mis à la disposition du public des luges-patinettes et des skis géants. Dans la foulée du 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec, un grand voyageur invité à la Célébration hivernale 2008 est venu raconter des anecdotes illustrant l'histoire du Québec et parler du folklore et des traditions. Le Grand Portage, un groupe folklorique, a pour sa part interprété des pièces du répertoire traditionnel du Québec et appris aux spectateurs des pas de danse et l'art de jouer de la cuillère. Des danseurs des Premières nations ont aussi présenté un spectacle. Le public a également été invité à la résidence pour entendre deux chorales de jeunes.

Programme de services aux visiteurs

Le BSGG offre depuis plusieurs années un programme varié de services aux visiteurs à Rideau Hall et, depuis 2004, offre également un programme de visites guidées à la Citadelle. Les deux programmes visent à faire connaître et à faire comprendre les rôles et les responsabilités du gouverneur général et l'histoire de la démocratie canadienne.

Étant donné que les résidences officielles sont aussi des vitrines de la culture et de l'histoire du Canada, les visiteurs sont invités à les découvrir au cours de visites guidées ou autonomes, d'expositions spéciales et d'autres activités d'interprétation offertes sans frais tout au long de l'année.

L'ensemble du programme d'interprétation met l'accent sur les thèmes reliés à l'identité, à l'histoire, à la culture et aux valeurs canadiennes. La visite de Rideau Hall ou de la Citadelle est une fenêtre ouverte tant sur l'histoire du Canada que sur l'institution que représente le gouverneur général. C'est de loin le volet le plus populaire du programme de services aux visiteurs. De plus, au cours de l'été, un programme diversifié d'activités éducatives à l'intention des familles est offert. Les visiteurs peuvent aussi s'arrêter au centre d'accueil, suivre les sentiers éducatifs ou pique-niquer dans les parterres.

Environ 150 000 personnes ont visité Rideau Hall et la Citadelle en 2007–2008. Rideau Hall figure toujours parmi les dix principales attractions de la région de la capitale nationale et se classe parmi les cinq attractions préférées des groupes scolaires. En fait, les enseignants considèrent Rideau Hall comme un lieu de visite incontournable, d'autant plus que cette visite s'inscrit bien dans leur programme scolaire. Une trousse pédagogique en ligne est offerte aux enseignants qui veulent préparer leurs élèves avant la visite.

L'engouement du public pour le programme de services aux visiteurs offert à la Citadelle ne cesse de croître. À la veille des fêtes du 400^e anniversaire de la ville de Québec, le BSGG s'est joint aux partenaires fédéraux sur place pour mettre en valeur la Redoute du Cap-aux-Diamants. Ce bâtiment militaire est l'un des rares vestiges des premières fortifications de Québec et a été remis en état pour accueillir des expositions dont le

Grand Livre de Champlain. Cette œuvre gigantesque a été offerte au peuple canadien par les villes de La Rochelle, de Rochefort et de l'Agglomération Royan Atlantique en France. L'ouverture de la Redoute a eu lieu en mai 2008.

Les commentaires des visiteurs (voir le tableau 3) indiquent que ces visites sont vues comme très instructives et agréables. Les sondages auprès des visiteurs indiquent que 93 pour cent d'entre eux repartent avec une meilleure compréhension du rôle du gouverneur général.

Tableau 3. Visites à Rideau Hall par catégorie de programme en 2007–2008

Visites guidées	Programme d'interprétation	Activités spéciales	Centre des visiteurs
60 000	10 000	20 000	42 000

Visites guidées à la résidence de la Citadelle de Québec : 15 000.

Anniversaires, messages spéciaux et correspondance

Le BSGG rédige et envoie des messages de félicitations de la part du gouverneur général aux Canadiennes et aux Canadiens à l'occasion de leur 50^e anniversaire de mariage et de leur 90^e anniversaire de naissance, et de la part de Sa Majesté la reine, à l'occasion de leur 60^e anniversaire de mariage et de leur 100^e anniversaire de naissance. En 2007–2008, le BSGG a fait parvenir à des Canadiennes et à des Canadiens 20 468 messages d'anniversaire au nom de la gouverneure générale et 4 600 autres au nom de Sa Majesté la reine (voir le tableau 4). Il est intéressant de souligner que parmi ces Canadiennes et Canadiens, 210 couples ont célébré 70 ans ou plus de mariage, et 4 personnes ont célébré leurs 110 ans ou plus.

Plusieurs citoyens et organismes canadiens, y compris des organismes de bienfaisance enregistrés, des municipalités, des congrégations religieuses et des associations, demandent également des messages spéciaux de la part du gouverneur général pour souligner des événements marquants ou pour souhaiter la bienvenue aux participants lors de conférences ou d'activités-bénéfice. Au cours de l'année, 960 messages personnalisés ont été préparés pour la signature de la gouverneure générale.

De plus, le gouverneur général reçoit une grande quantité de lettres de Canadiennes et de Canadiens sur une grande variété de sujets. Plusieurs désirent simplement lui transmettre leurs bons vœux, leurs encouragements ou leurs conseils. D'autres lui envoient une photo, un objet souvenir, une coupure de journal, ou lui font cadeau d'un livre ou d'un CD en voulant lui faire plaisir. D'autres encore exercent leur droit démocratique d'exprimer leur désaccord au sujet d'une opinion émise ou d'une mesure prise par le gouverneur général. Plusieurs personnes, souvent aux prises avec des problèmes d'immigration, d'ordre financier, juridique ou d'autre nature, s'adressent également au gouverneur général pour solliciter son intervention personnelle. Ces personnes sont dirigées vers les ministères fédéraux ou provinciaux compétents, le gouverneur général ne pouvant intervenir dans des dossiers relevant des représentants élus. En 2007–2008, la section de la Correspondance du BSGG a donné suite à 1 692 lettres de cette nature, au nom de la gouverneure générale, en faisant les recherches appropriées. Ce chiffre représente une légère augmentation par rapport à l'exercice antérieur.

En 2007-2008, la section info@gg.ca a répondu à 1 684 courriels et a acheminé 1 634 demandes de renseignements à d'autres sections du BSGG pour qu'elles y répondent. En tout, 29 404 correspondants ont reçu une réponse à leur demande. Le tableau 4 résume, en chiffres, les activités du BSGG dans ces secteurs pour 2007-08.

Tableau 4. Anniversaires, messages spéciaux et correspondance en 2007–2008

Messages d'anniversaires de naissance et de mariage	Messages ciblés	Correspondance générale	Courriels (INFO)	Total
25 068	960	1 692	1 684	29 404

Affaires publiques

L'équipe de la Direction des affaires publiques a mis au point des plans intégrés de promotion et de communication pour les activités du BSGG, notamment les services aux visiteurs, les programmes de distinctions honorifiques du Canada, les initiatives jeunesse, les forums Point des arts, les visites d'État et le lancement des activités du BSGG à la Citadelle lors du 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec.

Communications

Le BSGG a continué de collaborer avec des partenaires fédéraux en vue de l'établissement de stratégies et programmes de communication destinés à appuyer les visites de la gouverneure générale à l'étranger. Parmi les résultats obtenus, mentionnons une couverture médiatique importante dans les pays visités.

Pour souligner la 100^e cérémonie et le 40^e anniversaire de l'Ordre du Canada, le groupe des Affaires publiques a adopté une approche proactive en ce qui concerne les relations avec les médias. Mentionnons à ce chapitre des articles vedettes, des reportages télévisés en direct et des visites en coulisse, de même que la télédiffusion de la cérémonie à l'échelle nationale.

Au cours de l'année financière, le Bureau de presse de Rideau Hall a publié 110 communiqués et avis aux médias, 90 communiqués annonçant des distinctions honorifiques et 44 messages de la gouverneure générale. Les demandes d'entrevues ont été régulières, une quinzaine de demandes ayant été présentées chaque mois. Les entrevues portent généralement sur la diversité, la jeunesse, les femmes et la culture, dans le contexte des attributions de la gouverneure générale.

Dans l'ensemble, la couverture médiatique tout au long de l'année était stable, et favorable ou neutre en général. Voici les activités du BSGG et de la gouverneure générale qui ont le plus retenu l'attention des médias : les premières visites officielles au Nouveau-Brunswick et au Yukon; une visite des quartiers les plus défavorisés de Winnipeg; la visite d'État au Brésil, largement couverte au Canada; la 100^e cérémonie d'investiture dans le cadre du 40^e anniversaire de l'Ordre du Canada; le lancement des activités du BSGG soulignant le 400^e anniversaire de la ville de Québec.

Services officiels de photographie

C'est le ministère de la Défense nationale qui assure les services officiels de photographie et de vidéographie à la gouverneure générale. Pendant l'année financière, près de 7 000 photos ont été prises lors des activités de la gouverneure générale et des événements et cérémonies qui ont eu lieu à Rideau Hall. Des services de vidéographie ont aussi été offerts dans certains cas, et les documents vidéo ont été affichés sur le site Web du gouverneur général du Canada (www.gg.ca).

Marketing et publications

L'équipe des Affaires publiques a fourni un soutien relatif aux programmes et du matériel vidéo à l'occasion de treize cérémonies de remise de distinctions honorifiques et de quatre cérémonies pour la remise des Prix du gouverneur général. Dans le but de commémorer le 40^e anniversaire de l'Ordre du Canada, on a créé un nouveau bulletin à l'intention des membres, dont trois numéros ont été publiés. D'autres articles promotionnels ont été produits pour cet anniversaire, entre autres des brochures, des signets, des documents vidéo et des panneaux d'exposition.

Des avis publics ont été diffusés dans des brochures et des publications communautaires et touristiques diverses à l'appui du programme d'information et de services aux visiteurs de Rideau Hall et de celui de la Résidence du gouverneur général à la Citadelle, soit 90 et 25 avis respectivement.

Six avis publics ont été diffusés afin d'annoncer les activités prévues à la Résidence du gouverneur général à la Citadelle pour célébrer le 400^e anniversaire de la fondation de Québec.

De nouvelles publications électroniques ont été conçues au sujet du Programme jeunesse de la gouverneure générale et du Point des arts. Il s'agit de bulletins électroniques envoyés aux abonnés et aux partenaires du programme *À l'écoute des citoyens*.

Lors de la visite d'État au Brésil en juillet 2007, un journal de voyage multilingue réunissant 18 blogues de Leurs Excellences et des délégués qui ont pris part à la visite a été publié et distribué au personnel diplomatique, aux délégués, aux parlementaires et à différents partenaires.

Conception Web

Le BSGG conçoit et gère le contenu de deux sites Web, plus précisément le site principal, à www.gg.ca, et le site interactif de la gouverneure générale baptisé *À l'écoute des citoyens*, à www.ecoutedescitoyens.gg.ca. Des nouveautés ont été ajoutées sur le site www.gg.ca à l'appui du programme de la gouverneure générale. La page d'accueil de ce site, maintenant plus invitante, met en relief les principales activités de la gouverneure générale et renferme des liens menant aux communiqués, aux discours ainsi qu'aux blogues et vidéos que l'on retrouve à www.ecoutedescitoyens.gg.ca. Au total, 16 concepts ont été utilisés à la page d'accueil pour mettre en lumière diverses activités et des pages secondaires ont été élaborées pour les visites d'État et le Programme jeunesse.

Deux événements ont été diffusés en direct sur le Web. Le premier était la Cérémonie de remise des Prix pour l'entraide à Whitehorse, au Yukon. Le second était une allocution de la gouverneure générale devant des membres de la Chambre de commerce Canada-Brésil à Sao Paulo, lors de la visite d'État de Son Excellence au Brésil.

Le BSGG a par ailleurs offert un soutien technique et coordonné le développement de nouveaux éléments pour le site www.ecoutedescitoyens.gg.ca, dont une page d'accueil attrayante, des pages thématiques, un service d'abonnement pour les bulletins électroniques, des vidéoblogues, des forums et des archives.

Le site Web *À l'écoute des citoyens* a également servi à tenir une séance de clavardage entre la gouverneure générale et des dizaines de jeunes du pays tout entier, le 27 septembre 2007, à l'occasion du deuxième anniversaire de l'installation de Son Excellence. Ainsi, pendant environ deux heures, la gouverneure générale a répondu à 47 messages.

En 2007, le Bureau a affiché beaucoup plus de documents vidéo sur le site principal (www.gg.ca) et sur le site *À l'écoute des citoyens*, grâce au travail de ses photographes officiels, qui ont documenté le déroulement des forums du Point des arts et des forums avec la jeunesse.

Tableau 5. Activités sur les sites internet en 2007-2008

	Site internet	
	www.gg.ca	www.ecoutedescitoyens.gg.ca
Nombre d' utilisateurs	2 942 738	167 695
Nombre de pages consultées	15 853 298	1 782 623

Rendre hommage aux Canadiennes et Canadiens et reconnaître l'excellence

Chancellerie des distinctions honorifiques

Depuis 1967, la Chancellerie des distinctions honorifiques du Bureau du secrétaire du gouverneur général célèbre, en administrant le régime canadien de distinctions honorifiques, les réalisations exceptionnelles des Canadiennes et des Canadiens, leurs actes de bravoure et les éminents services qu'ils rendent à leurs concitoyens et à l'humanité en général. En 1988, ce rôle s'est élargi avec la création de l'Autorité héraldique du Canada, qui reconnaît l'identité individuelle et la contribution des communautés et des institutions à l'édification de la nation.

Le gouverneur général remet, au nom du peuple canadien, des distinctions honorifiques et des prix qui rendent hommage à celles et à ceux qui, par leur excellence, leur courage ou leur sens du devoir exceptionnel ont fait honneur au Canada. En permettant de reconnaître ces personnes et leurs réalisations, le régime canadien de distinctions honorifiques contribue à définir et à favoriser les valeurs, l'identité et l'unité nationales ainsi que les valeurs associées à la citoyenneté.

Mandat

La Chancellerie des distinctions honorifiques a pour mandat d'appuyer le gouverneur général dans son rôle d'administrateur du régime canadien de distinctions honorifiques et de l'Autorité héraldique du Canada. À cette fin, la Chancellerie des distinctions honorifiques :

- gère les divers programmes de distinctions honorifiques (ordres, décorations, médailles et prix) et le programme de l'héraldique (armoiries, drapeaux, insignes et autres instruments héraldiques) qui servent à reconnaître et à honorer les Canadiens, leurs communautés et leurs institutions;
- promeut le régime canadien de distinctions honorifiques et la célébration de nos modèles afin de s'assurer que tous les Canadiens comprennent les objectifs, les principes, les programmes et les politiques du régime et se sentent inspirés par les personnes auxquelles le pays rend hommage; et
- appuie les processus d'élaboration des politiques et de prise de décision qui régissent le régime canadien de distinctions honorifiques, protègent son intégrité et font en sorte qu'il réponde adéquatement aux besoins du gouvernement, du gouverneur général et du peuple canadien.

Mission

Rendre hommage aux personnes, aux collectivités et aux institutions pour leurs réalisations exceptionnelles et leur contribution à la nation et protéger le régime canadien de distinctions honorifiques en appliquant les principes suivants :

- **Mérite** — décerner des distinctions honorifiques en se fondant uniquement sur les mérites de la réalisation ou de la personne;
- **Objectivité** — veiller à ce que le régime canadien de distinctions honorifiques soit libre de toute ingérence ou affiliation politique;
- **Accessibilité** — assurer un accès équitable à toutes les Canadiennes et à tous les Canadiens, indépendamment de leur statut social ou de l'endroit où ils habitent; et
- **Représentation** — représenter les Canadiens de tous les milieux et mettre en valeur la diversité du pays.

Faits saillants de 2007–2008

Au cours du dernier exercice, la gouverneure générale a remis personnellement des distinctions honorifiques à des centaines de récipiendaires, qu'ils soient bénévoles, artistes, athlètes ou universitaires. Ces distinctions pouvaient être aussi bien des investitures dans l'Ordre du Canada que la remise du Prix du gouverneur général pour l'entraide. En outre, plus de 8 000 autres individus ont été honorés par l'octroi de distinctions telles que la Médaille pour services distingués, qui célèbre la contribution des services de protection du Canada au bien-être du pays, ou la Médaille académique du Gouverneur général, qui est décernée à des élèves, étudiants et étudiants exceptionnels des niveaux secondaire, collégial et universitaire.

Les décorations pour la vaillance militaire ont également été décernées à des membres des Forces canadiennes pour reconnaître les actes de vaillance, d’abnégation ou de dévouement au devoir face à l’ennemi.

L’Autorité héraldique du Canada a continué de célébrer l’identité de notre peuple, de nos collectivités et de nos institutions en concédant des armoiries et versant au registre les armoiries existantes. L’Autorité a également continué de rendre le Registre public des armoiries, drapeaux et insignes du Canada accessible en ligne. Depuis la création de ce site en juillet 2005, plus de 50 000 internautes visitent le site mensuellement.

En 2007–2008, la Chancellerie a continué de renforcer et de moderniser certaines des politiques et certains des programmes actuels.

Ordres canadiens

L’[Ordre du Canada](#) est la plus haute distinction canadienne et reconnaît l’œuvre de toute une vie. L’Ordre a été créé en 1967 et, depuis ce temps, plus de 5 000 Canadiennes et Canadiens en ont été investis pour avoir contribué à faire du Canada un meilleur pays. Trois grades sont décernés pour honorer les personnes dont les réalisations varient en ampleur et en portée : membre, officier et compagnon. La liste complète de toutes les personnes qui ont reçu l’Ordre du Canada depuis 1967 est publiée en ligne à : www.gg.ca/honours/search-recherche/index_f.asp?TypeID=orc.

En 2007, la Chancellerie des distinctions honorifiques a souligné, au moyen d’initiatives diverses, le 40^e anniversaire de la création du régime canadien de distinctions honorifiques et de l’Ordre du Canada. Un bulletin de l’Ordre du Canada a été établi dans le but d’informer les membres au sujet des nouvelles nominations, des récentes cérémonies d’investiture et de projets connexes. Outre le fait que ce bulletin sert à communiquer avec plus de 3 000 membres vivants de l’Ordre, il est également envoyé aux bureaux des lieutenants-gouverneurs et des commissaires territoriaux du pays, aux bureaux du protocole, aux partenaires et aux groupes d’intérêt.

Dans le cadre des visites régionales de la gouverneure générale, diverses activités ont eu lieu dans le but de rassembler des membres de l’Ordre pour souligner le 40^e anniversaire de l’Ordre. La gouverneure générale a rencontré plus de 500 membres de l’Ordre à Vancouver et à Calgary, au Nunavut et à Québec, où elle a livré un message sur l’importance de l’engagement communautaire et du mentorat auprès des jeunes. Enfin, une cérémonie spéciale et un dîner ont eu lieu en octobre 2007 pour marquer la 100^e cérémonie d’investiture de l’Ordre du Canada depuis que l’Ordre a été établi, réunissant certains des premiers récipiendaires de 1967 et des membres plus récents.

Le gouverneur général, à titre de chancelier de l’Ordre, nomme les personnes qui reçoivent l’Ordre du Canada selon les recommandations d’un comité consultatif non partisan qui examine les candidatures reçues. Ce comité consultatif, présidé par le juge en chef du Canada, comprend le greffier du Conseil privé, le sous-ministre du Patrimoine canadien, le président du Conseil des Arts du Canada, le président de la Société royale du Canada, le président de l’Association des universités et collèges du Canada et cinq membres de l’Ordre qui assurent une représentation régionale. Les cérémonies de remise de l’Ordre du Canada ont généralement lieu de trois à quatre fois par année.

Le tableau 6 indique le nombre de nominations à l’Ordre du Canada en 2007–2008.

Tableau 6. Nominations à l’Ordre du Canada en 2007-2008

Candidatures considérées	Total accordé	Pourcentage accordé	Grades de la reconnaissance		
			Compagnon	Officier	Membre
475	132	28	10	35	87

Chaque année, la gouverneure générale honore également des Canadiennes et des Canadiens grâce aux programmes de distinctions honorifiques suivants :

- [Ordre du mérite militaire](#)—Établi en 1972, cet ordre reconnaît les femmes et les hommes des forces régulières et de la réserve ayant fait preuve d'un professionnalisme remarquable. En 2007–2008, 106 militaires canadiens ont été ainsi honorés.
- [Ordre du mérite des corps policiers](#)—Établi en 2000, cet ordre reconnaît les femmes et les hommes des corps policiers canadiens ayant fait preuve d'un service exceptionnel ou d'un mérite distinctif. En 2007–08, 58 membres de corps policiers du Canada ont ainsi été honorés.

Décorations et médailles

Décorations pour la vaillance militaire

Les décorations de la vaillance militaire sont des distinctions honorifiques nationales décernées pour actes de bravoure, d'abnégation et de dévouement face à l'ennemi. Les décorations ont été approuvées par Sa Majesté la reine Elizabeth II en 1993. Ces médailles sont : la Croix de Victoria, l'Étoile de la vaillance militaire et la Médaille de la vaillance militaire.

Le tableau 7 indique le nombre de décorations pour la vaillance militaire accordées et décernées en 2007-2008. Certaines présentations ont eu lieu pour des décorations accordées durant l'exercice financier précédent.

Tableau 7. Décorations pour la vaillance militaire en 2007-2008

Décorations accordées	Grades de la reconnaissance		
	Médaille de la vaillance militaire	Étoile de la vaillance Militaire	Croix de Victoria
7	6	1	0
Décorations décernées	MVM	EVM	CV
19	16	3	0

Décorations pour la bravoure

Les Décorations pour actes de bravoure reconnaissent les personnes qui ont risqué leur vie pour sauver ou protéger d'autres personnes. Trois niveaux — Croix de la vaillance, Étoile du courage et Médaille de la bravoure — reflètent la gravité des risques encourus dans tout acte de bravoure.

Depuis la création des [décorations pour la bravoure](#) en 1972, plus de 2 500 en ont été les récipiendaires. Le gouverneur général remet personnellement les décorations au cours de cérémonies tenues à Rideau Hall ou à la Citadelle.

Dans les cas où le Comité consultatif estime que la remise d'une médaille pour acte de bravoure n'est pas appropriée mais qu'un acte mérite d'être reconnu, une mention élogieuse pour acte de bravoure est accordée. Cette année, 142 certificats ont été accordés. Le tableau 8 indique le nombre de nominations pour les Décorations pour actes de bravoure au cours du dernier exercice financier. Les cérémonies de remise des Médailles de la bravoure sont tenues deux fois par année.

Tableau 8. Décorations pour actes de bravoure en 2007–2008

Décorations accordées	Grades de la reconnaissance		
	Croix de la vaillance	Étoile du courage	Médaille de la bravoure
104	0	2	102
Décorations décernées	CV	EC	MB
78	0	1	77

Décorations pour service méritoire

Alors que l'Ordre du Canada reconnaît les citoyennes et les citoyens canadiens pour l'œuvre de toute une vie, les [décorations pour service méritoire](#) célèbrent une réalisation ou une activité unique accomplie par des Canadiennes et des Canadiens, ainsi que par des citoyens d'autres pays, durant une période de temps donnée. Les Décorations pour service méritoire sont réparties en deux divisions, civile et militaire, avec deux niveaux dans chaque catégorie : la Croix et la Médaille. Des comités consultatifs distincts examinent les candidatures civiles et militaires et recommandent des candidats potentiels au gouverneur général pour approbation. La division militaire reconnaît les personnes ayant fait preuve d'un professionnalisme remarquable et qui ont fait honneur aux Forces canadiennes. La division civile reconnaît les contributions dans tous les domaines, allant des sports aux relations diplomatiques en passant par les activités humanitaires. Cette dernière division fait en ce moment l'objet d'un examen visant à s'assurer que les objectifs du programme répondent aux besoins des Canadiens et respectent les normes du régime canadien de distinctions honorifiques. C'est la raison pour laquelle aucune décoration civile n'a été décernée au cours de l'exercice financier.

Le tableau 9 indique les Décorations pour service méritoire qui ont été accordées et décernées au cours de l'exercice financier.

Tableau 9. Décorations pour service méritoire en 2007–2008

Décorations accordées	Division militaire	
	Médaille pour service méritoire	Croix pour service méritoire
77	57	20
Décorations décernées	MSM	CSM
77	56	21

Prix du Gouverneur général pour l'entraide

Le Prix du Gouverneur général pour l'entraide reconnaît le bénévolat désintéressé.

En avril 1996, le très honorable Roméo LeBlanc, alors gouverneur général du Canada, a créé le [Prix pour l'entraide](#) afin de reconnaître les bénévoles exemplaires, ces héros méconnus de notre pays. Ce prix honore les Canadiennes et les Canadiens pour leurs contributions bénévoles à la communauté, le plus souvent dans l'ombre. Il peut s'agir d'une aide ou de soins extraordinaires dispensés à des particuliers, à des familles ou à des groupes, ou de gestes de dévouement à l'égard d'une cause communautaire ou humanitaire. Les récipiendaires ont habituellement œuvré comme bénévoles pendant de nombreuses années et, règle générale, n'ont jamais reçu de distinction honorifique fédérale ou provinciale.

Le Prix du Gouverneur général pour l'entraide consiste en un certificat et une épinglette qui sont remis aux récipiendaires par le gouverneur général à l'occasion de ses déplacements, ou par un représentant désigné, par exemple, le lieutenant-gouverneur de la province ou le commissaire du territoire. Cette année, la gouverneure générale a accordé 26 prix.

Un comité consultatif examine les dossiers des candidats et des candidates et recommande des candidats potentiels au gouverneur général pour approbation. Des 103 candidatures reçues pour ce prix, 87 Prix du Gouverneur général pour l'entraide ont été accordés en 2007-2008.

Médaille académique du Gouverneur général

Depuis plus de 125 ans, les [Médailles académiques](#) honorent des élèves et des étudiants au Canada dont les succès scolaires ont été exceptionnels. Elles sont remises aux diplômés qui ont obtenu la meilleure moyenne de leur institution au terme de leurs études. Lord Dufferin, troisième gouverneur général du Canada depuis la Confédération, a créé la Médaille académique en 1873 pour promouvoir l'excellence scolaire partout au pays. Au fil des années, elle est devenue la reconnaissance la plus prestigieuse que puisse recevoir un élève ou un étudiant fréquentant une école secondaire, un collège ou une université au Canada.

Aujourd'hui, la Médaille académique du Gouverneur général est octroyée à quatre niveaux différents : le bronze aux diplômés du secondaire, le bronze collégial aux diplômés du collégial, l'argent aux diplômés du premier cycle universitaire et l'or aux diplômés des deuxième et troisième cycles.

Les Médailles sont remises au nom du gouverneur général par les établissements d'enseignement participants et sont accompagnées d'un certificat personnalisé signé par le gouverneur général. Aucune récompense financière n'accompagne la Médaille. En 2007-2008, la Médaille académique du Gouverneur général a été décernée à 3 326 diplômés à travers le Canada.

Autres programmes de distinctions honorifiques

Le programme de reconnaissances comprend d'autres médailles. Le tableau 10 décrit les autres médailles de ce programme accordées en 2007-2008:

Tableau 10. Autres reconnaissances

Reconnaissance	Nombre de personnes à qui cette reconnaissance a été accordée
Médailles pour services distingués : police; milieu correctionnel; pompiers; garde côtière canadienne; services d'urgence médicale; gardiens de la paix	7 202
Médaille canadienne de service volontaire en Corée	29
Citation à l'ordre du jour	33
Reconnaissances de pays étrangers à des Canadiennes et à des Canadiens	121
Médaille du Gouverneur général pour adresse au tir	23
Mention élogieuse vice-royale	4
Médaille de la Reine pour adresse au tir	2

L'Autorité héraldique du Canada

Créée en 1988, l'Autorité héraldique accumule 20 ans d'expérience spécialisée dans la création et l'officialisation d'emblèmes héraldiques (armoiries, drapeaux et insignes civils et militaires).

Le gouverneur général est le chef de l'Autorité héraldique du Canada et exerce les prérogatives de la Reine pour créer les symboles héraldiques. Les responsabilités héraldiques du gouverneur général sont administrées par des officiers d'armes canadiens nommés par commission sous le sceau privé du gouverneur général (voir www.gg.ca/heraldry/cha/03/cha-officers_f.asp).

Les armoiries, drapeaux, et insignes civils et militaires expriment symboliquement l'identité de personnes et d'institutions. Ils honorent le passé, le présent et les aspirations futures des Canadiennes et des Canadiens. Ils célèbrent la diversité de l'expérience canadienne et contribuent au sentiment d'appartenance au pays.

Le héraut d'armes du Canada est le seul fonctionnaire au pays à qui a été conféré le pouvoir d'officialiser, au nom de l'État, de nouvelles armoiries et de nouveaux drapeaux et insignes. En 2007-2008, en accord avec le mandat de l'Autorité, des concessions de nouveaux emblèmes héraldiques ont été accordées à :

- des personnes et à des associations de famille
- des institutions canadiennes de toute nature, y compris des entreprises commerciales et des entreprises à but non lucratif telles que :
 - des sociétés savantes,
 - des fondations,
 - des organisations ecclésiastiques,
 - des établissements scolaires,
 - des services gouvernementaux, des villes et des regroupements municipaux ainsi que leurs services communautaires (police, pompiers et ambulanciers),
 - des institutions des Premières nations,
 - des unités des Forces canadiennes.

Au quotidien, les hérauts d'armes de l'Autorité héraldique font connaître non seulement l'héraldique et son langage, mais aussi sa longue histoire en tant que mode de célébration et d'expression de l'identité. Ils répondent aux questions du public au sujet des armoiries et de l'emblématique canadienne. Ils rédigent aussi les descriptions, y compris la signification, de chacun des emblèmes officialisés par l'Autorité.

L'Autorité héraldique a, en 2007-2008, étroitement travaillé avec Patrimoine canadien (Programme du Cérémonial d'État et symboles canadiens, au sein de la Direction du Cérémonial d'État et Événements ministériels) pour la préparation de six affiches de drapeaux historiques du Canada, maintenant disponibles gratuitement en ligne (voir http://www.pch.gc.ca/pgm/ceem-cced/post_flg-fra.cfm).

Le héraut Fraser, artiste principal de l'Autorité et de Rideau Hall, a réalisé les dessins préliminaires et techniques pour la Croix de Victoria et la Médaille du Sacrifice.

Le Registre en ligne des armoiries, drapeaux et insignes du Canada permet au public de découvrir les créations récentes de l'Autorité. Il contient des illustrations détaillées, des descriptions, des index spécialisés et diverses fonctions de recherche faciles à consulter ou à utiliser. Le Registre en ligne contiendra finalement une description simple accompagnée de l'illustration de chaque emblème qui est inscrit dans le Registre public. En 2007-2008, 80 descriptions de symbolismes d'emblèmes ainsi que 118 pages du volume IV (1999-2005) ont été ajoutées au Registre virtuel.

Annexe A**Dépenses 2007–2008****Bureau du secrétaire du gouverneur général****Activités de programme par sous-activité**

	2007–2008 Dépenses réelles (en dollars)
Dépenses non législatives	
Programmes relatifs aux rôles constitutionnel et de chef d'État, aux cérémonies et aux activités publiques	
Salaires	6 411 999
Cérémonial d'État	43 380
Planification et mise en œuvre du programme	1 379 994
Communications et information publique	335 315
Services aux visiteurs	591 565
Appui aux anciens gouverneurs généraux	505 446
Sous-total :	9 267 698
Programme des distinctions honorifiques	
Salaires	2 065 821
Programmes des événements – Distinctions honorifiques	451 325
Ordres canadiens, décorations, médailles et prix	405 467
Programme de l'Autorité héraldique du Canada	58 531
Soutien au programme des distinctions honorifiques canadiennes	35 771
Sous-total :	3 016 915
Gestion ministérielle	
Salaires	3 132 090
Planification ministérielle et gestion financière	26 061
Gestion des ressources humaines	125 266
Gestion de la technologie et de l'information	939 232
Gestion des installations, du matériel et du transport	481 940
Sous-total :	4 704 589
Dépenses budgétaires statutaires	
Salaires de la gouverneure générale	121 575
Rentes versées aux anciens gouverneurs généraux	429 346
Contribution de l'employeur au régime d'avantages sociaux	1 950 017
Dépenses des produits de la vente des biens de la couronne	59
Sous-total :	2 500 997
Dépenses totales en regard des crédits affectés :	19 490 199

Annexe B

États financiers du Bureau du secrétaire du gouverneur général pour l'exercice terminé le 31 mars 2008

Bureau du secrétaire du gouverneur général

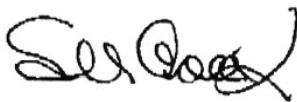
Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008 et de toute l'information figurant dans le présent rapport incombe à la direction du Bureau du secrétaire du gouverneur général (BSGG). La direction a préparé les états financiers conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor, fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.

La direction a préparé ces états financiers selon les meilleures estimations possibles fondées sur le jugement et l'expérience et est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information contenus dans ceux-ci. Compte tenu de ses obligations en matière de comptabilité et de rapports, la direction a préparé et tient à jour des livres et journaux comptables où sont consignées toutes les opérations financières du BSGG. Les données financières qui sont présentées aux *Comptes publics du Canada* sont conformes au contenu des présents états financiers.

La direction établit et tient un système de gestion financière et des mécanismes de contrôle interne pour donner une assurance raisonnable que les données financières sont fiables, que les éléments d'actif sont protégés et que les opérations sont exécutées conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à son règlement ainsi qu'aux autorisations parlementaires, et qu'elles sont dûment inscrites de manière à tenir une comptabilité serrée des fonds publics. La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans les états financiers en sélectionnant des employés compétents et en veillant à leur formation et à leur perfectionnement, en organisant les tâches de manière à assurer une séparation des responsabilités et en mettant en place des programmes de communication efficaces pour que les directives, politiques, normes et pouvoirs des gestionnaires soient bien compris au BSGG.

Les états financiers du BSGG n'ont pas fait l'objet d'une vérification.



Sheila-Marie Cook
La secrétaire du gouverneur général
et chancelière d'armes



Dorothy M. Grandmaitre
La directrice générale des
Services ministériels par intérim

Ottawa, Canada
le 24 juillet 2008

Bureau du secrétaire du gouverneur général**État des activités (non vérifié)**

Pour l'exercice terminée le 31 mars

en dollars)

	2008	2007
Charges (Note 4)		
Programmes constitutionnel, d'État et public	23,254,107	24,071,875
Programme de distinctions honorifiques canadiennes	5,807,482	6,989,621
Total des charges	29,061,589	31,061,496
Produits (Note 5)		
Programmes constitutionnel, d'État et public	120,387	144,240
Programme de distinctions honorifiques canadiennes	53,806	29,974
Total des produits	174,193	174,214
Coût net des activités	28,887,396	30,887,282

Les notes qui accompagnent les présents états financiers en constituent une partie intégrante.

Bureau du secrétaire du gouverneur général

État de la situation financière (*non vérifié*)

Au 31 mars
(en dollars)

	2008	2007
ACTIF		
Actif financier :		
Débiteurs et avances (note 6)	112,817	275,976
Stocks - boutique de souvenirs	61,891	67,691
Total de l'actif financier	174,708	343,667
Actif non financier :		
Médailles et cadeaux officiels	520,909	509,635
Immobilisations (note 7)	267,684	552,001
Total de l'actif non financier	788,593	1,061,636
TOTAL DE L'ACTIF	963,301	1,405,303
PASSIF		
Créditeurs et frais courus	1,481,875	1,317,942
Congés payés et congés compensatoires	455,672	560,009
Produits reportés (note 8)	24,450	24,450
Indemnités de départ (note 9)	2,248,192	2,298,946
TOTAL DU PASSIF	4,210,189	4,201,347
Avoir du Canada	(3,246,888)	(2,796,044)
TOTAL	963,301	1,405,303

Les notes qui accompagnent les présents états financiers en constituent une partie intégrante.

Bureau du secrétaire du gouverneur général
État de l'avoir du Canada (*Non vérifié*)

Pour l'exercice terminée le 31 mars

(en dollars)

	2008	2007
Avoir du Canada, début de l'exercice	(2,796,044)	(3,509,944)
Coût de fonctionnement net	(28,887,396)	(30,887,282)
Crédits de l'exercice utilisés (note 3)	19,490,199	19,149,542
Revenus non disponibles pour dépenser	(174,711)	(174,214)
Variation de la situation nette du Trésor (note 3)	(269,390)	973,417
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 10)	9,390,454	11,652,437
Avoir du Canada, fin de l'exercice	(3,246,888)	(2,796,044)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

Bureau du secrétaire du gouverneur général

État des flux de trésorerie (*non vérifié*)

Pour l'exercice terminée le 31 mars

(en dollars)

	2008	2007
Activités de fonctionnement		
Coût net des activités	28,887,396	30,887,282
Postes sans incidence sur l'encaisse:		
Services fournis sans frais (Note 10)	(9,390,454)	(11,652,437)
Amortissement des immobilisations	(302,387)	(130,250)
Écarts dans l'état de la situation financière		
Diminution (augmentation) du passif	(8,842)	618,071
Augmentation (diminution) des débiteurs et des avances	(168,959)	233,740
Augmentation (diminution) - médailles et cadeaux officiels	11,274	(32,934)
Besoins de trésorerie pour les activités de fonctionnement	19,028,028	19,923,472
 Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	18,070	25,273
Besoins de trésorerie pour les activités d'investissement	18,070	25,273
 Activités de financement		
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	(19,046,098)	(19,948,745)

Les notes qui accompagnent les présents états financiers en constituent une partie intégrante.

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Notes complémentaires aux états financiers (non vérifiés)

1. Autorisations et objectifs

Le décret du conseil privé 1952-1903 du 31 mars 1952 a désigné le Bureau du secrétaire du gouverneur général comme ministère aux termes de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Les principaux objectifs du BSGG sont les suivants : faire en sorte que le gouverneur général, représentant de la Couronne au Canada, soit en mesure d'exercer ses rôles constitutionnels et traditionnels, y compris reconnaître l'excellence. Le Bureau assume également les dépenses relatives aux rentes et aux activités des anciens gouverneurs généraux. À ces fins, les activités du BSGG sont réparties en deux secteurs :

- (a) Les programmes relatifs aux rôles constitutionnel et de chef d'État, aux cérémonies et aux activités publiques – Ces programmes permettent d'appuyer le gouverneur général en ce qui a trait à la planification et à l'exécution du programme, aux communications, à l'accès des citoyens et aux services aux visiteurs, et de soutenir les activités d'anciens gouverneurs généraux; et
- (b) Le programme des distinctions honorifiques – Ce programme comprend l'administration des ordres, décorations, médailles et récompenses décernés par le Canada ainsi que de l'Autorité héraldique du Canada.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

- (a) Crédits parlementaires – Le BSGG est financé par des crédits parlementaires du gouvernement du Canada. Ainsi, le BSGG présente un état des résultats pour l'exercice déterminés à partir du financement du gouvernement qui est différent de celui qui serait présenté selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les crédits parlementaires sont fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Il est donc possible que les postes consignés à l'état des résultats d'un exercice ne soient pas les mêmes que ceux qui sont financés au moyen de crédits parlementaires. La note 3 fournit un rapprochement de haut niveau entre les deux modes de rapports financiers.
- (b) Encaisse nette fournie par le gouvernement – Le Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada, est le cadre de fonctionnement du BSGG. Toutes les rentrées de fonds effectuées par le BSGG y sont déposées et toutes les sorties de fonds y sont imputées. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les rentrées et les sorties de fonds, y compris les opérations interministérielles effectuées par le BSGG.
- (c) La variation de la position nette dans le Trésor est l'écart entre l'encaisse nette fournie par le gouvernement et les crédits parlementaires utilisés dans l'année, à l'exclusion du montant de revenus non disponibles enregistrés par le BSGG. Cet écart est dû à la période de temps qui s'écoule entre le moment où une opération affecte des crédits et le moment où elle est comptabilisée au Trésor.

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Notes complémentaires aux états financiers (non vérifiés)

- (d) Les produits sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents sont survenus.
- Les fonds reçus d'entités externes pour des fins spécifiques sont immédiatement divulgués comme produits reportés. Ils sont comptabilisés comme produits au moment où les dépenses connexes sont engagées.
- (e) Le BSGG passe les dépenses en charges selon la méthode de la comptabilité d'exercice :
- Les congés annuels et les heures supplémentaires sont portés aux charges à mesure que les employés les acquièrent selon leurs modalités d'emploi respectives.
 - Les services fournis gratuitement par d'autres ministères gouvernementaux et sociétés de la Couronne pour les locaux, les contributions de l'employeur aux régimes d'assurance-maladie et dentaires ainsi que les services juridiques sont comptabilisés comme des charges de fonctionnement au coût estimatif.
- (f) Avantages sociaux futurs:
- Régimes de pension : les employés admissibles contribuent au régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du BSGG au régime de pensions sont constatées dans l'exercice où ces cotisations sont versées et représentent l'obligation entière du ministère à l'égard de ce régime. En vertu de la loi, le BSGG n'est pas tenu de verser des cotisations pour les insuffisances actuarielles.
 - Indemnités de départ : en vertu de leurs conventions collectives ou conditions d'emploi, les employés ont droit à une indemnité de départ dont le montant correspond aux années de service. L'obligation à cet égard correspond au résultat de calculs actuariels effectués pour l'ensemble du gouvernement.
- (g) Les comptes débiteurs sont consignés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser, avec provision pour créances douteuses.
- (h) Les stocks de la boutique de souvenirs sont évalués soit au coût, soit à la valeur de réalisation nette, le montant le moins élevé étant retenu.
- (i) Les médailles et cadeaux officiels – Les médailles de l'insigne de l'Ordre du Canada et des autres distinctions, conservées en vue d'une distribution future, sont consignées à leur coût original.
- (j) Les immobilisations – Toutes les immobilisations ainsi que les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 5 000 \$ sont comptabilisés selon leur coût d'achat. Les immobilisations n'incluent pas les biens incorporels, les œuvres d'art, les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique ou les collections de musées.

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Notes complémentaires aux états financiers (non vérifiés)

Les immobilisations sont amorties selon une méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie	Période d'amortissement
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	7 ans
Véhicules	5 ans
Autre équipement	10 ans

- (k) Rentes versées aux anciens gouverneurs généraux – Conformément aux dispositions de la *Loi sur le Gouverneur général* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*, des rentes imposables sont versées (i) aux anciens gouverneurs généraux et (ii) à leurs conjoints survivants. Ces rentes sont indexées annuellement selon l'indice des prix à la consommation et consignées dans la période où leur paiement est exigible.
- (l) Incertitude de l'évaluation – La préparation des états financiers selon les conventions comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables de la fonction publique généralement reconnus au Canada, oblige la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les produits et les charges consignés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. Les montants relatifs aux indemnités de départ des employés et à la durée de vie utile des immobilisations sont les éléments les plus importants pour lesquels on a eu recours à des estimations. Il pourrait y avoir un écart sensible entre les résultats réels et les résultats estimés. La direction examine périodiquement ses estimations et, le cas échéant, les ajustements sont consignés dans les états financiers de l'exercice au cours duquel les montants réels sont connus.

3. Crédits parlementaires

La majorité des fonds du BSGG proviennent de crédits parlementaires. Les postes figurant dans l'état des activités et l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires accordés précédemment ou au cours de l'exercice ou qui le seront ultérieurement. C'est pourquoi les résultats annuels nets des activités du BSGG financées au moyen de crédits parlementaires diffèrent des résultats obtenus d'une comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Notes complémentaires aux états financiers (non vérifiés)

a) Rapprochement entre le coût net des activités et les crédits utilisés	2008	2007
	(in dollars)	
Coût net des activités	28,887,396	30,887,282
Rajustements :		
Postes avec incidence sur les résultats nets et sans incidence sur les crédits		
Plus (Moins) :		
Services fournis gratuitement (Note 10)	(9,390,454)	(11,652,437)
Amortissement des immobilisations	(302,387)	(130,250)
Médailles et cadeaux officiels distribués	(242,726)	(261,911)
Stocks utilisés	(66,207)	(73,432)
Produits non disponibles pour les dépenses	174,711	174,214
Vacances et congés compensatoires	104,337	67,585
Indemnités de départ	50,754	(152,295)
	<u>(9,671,972)</u>	<u>12,028,526</u>
Postes sans incidence sur les résultats nets et avec incidence sur les crédits		
Plus (Moins): Achat de médailles et de cadeaux officiels	211,666	206,525
Achat de marchandises pour boutique de souvenirs	55,039	58,988
Achat d'immobilisations	18,070	25,273
Autre	10,000	
	<u>294,775</u>	<u>290,786</u>
Crédits parlementaires utilisés	<u>19,490,199</u>	<u>19,149,542</u>
b) Crédits parlementaires consentis et utilisés	2008	2007
	(in dollars)	
Vote 1 - Dépenses de programme	17,537,549	17,281,498
Montants statutaires	2,501,139	2,459,716
Total des crédits consentis	<u>20,038,688</u>	<u>19,741,214</u>
Moins :		
Crédits non utilisés : dépenses de programme	(548,347)	(591,672)
Disponible pour des années subséquentes	(142)	
Crédits de l'exercice utilisés	<u>19,490,199</u>	<u>19,149,542</u>
c) Rapprochement entre l'encaisse nette fournie par le gouvernement et les crédits utilisés	2008	2007
	(in dollars)	
Encaisse nette fournie par le gouvernement	19,046,098	1,948,745
Produits non disponibles pour les dépenses	174,111	174,214
Variation de la situation nette au Trésor		
Variation dans les débiteurs et les avances	153,159	(239,360)
Variation dans les créditeurs et les charges à payer	163,933	(712,780)
Variation dans les produits reportés		10,000
Autres	(47,702)	(31,277)
	<u>269,390</u>	<u>(973,417)</u>
Crédits de l'exercice utilisés	<u>19,490,199</u>	<u>19,149,542</u>

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Notes complémentaires aux états financiers (non vérifiés)

4. Dépenses

Résumé des dépenses pour l'exercice terminé le 31 mars :

	2008	2007
	(en dollars)	
Dépenses		
Salaires et avantages sociaux	14,826,449	14,642,423
Installations fournies par Travaux publics et la CCN	8,577,182	10,802,937
Matériel et fournitures	1,375,993	1,469,690
Autres services spéciaux	793,589	658,917
Voyages	769,194	835,310
Services professionnels	739,942	805,124
Services d'information	452,448	461,647
Rentes versées aux anciens gouverneurs généraux	429,346	420,224
Télécommunications	396,481	475,437
Amortissement des immobilisations	302,387	130,250
Réparations et entretien	164,901	112,639
Location d'équipement	124,560	147,900
Affranchissement, transport et camionnage	103,088	92,305
Divers	6,029	6,693
Total	29,061,589	31,061,496

5. Produits

Résumé des produits pour l'exercice terminé le 31 mars :

	2008	2007
	(in dollars)	
Boutique de souvenirs	102,373	112,490
Frais perçus d'utilisateurs des services de l'Héraldique	23,916	27,840
Autres	47,904	33,884
Total	174,193	174,214

6. Débiteurs et avances

Le tableau suivant montre les détails des débiteurs et des avances.

	2008	2007
	(en dollars)	
Montants à percevoir d'autres ministères et organismes fédéraux	102,817	265,476
Avances consenties aux employés	10,000	10,500
Total	112,817	275,976

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Notes complémentaires aux états financiers (non vérifiés)

7. Immobilisations

(en dollars)

Coût (en dollars)	Solde d'ouverture	Acquisitions	Aliénations et radiations	Solde de fermeture
Matériel informatique	873,133	18,070		891,203
Logiciels	194,496			194,496
Véhicules	326,628			326,628
Autre équipement	18,422			18,422
Total des immobilisations	1,412,679	18,070	0	1,430,749

Amortissement cumulé (en dollars)	Solde d'ouverture	Amortisse- ment pour l'exercice	Aliénations et radiations	Solde de fermeture
Matériel informatique	618,151	163,801		781,952
Logiciels	70,681	47,182		117,863
Véhicules	170,004	89,562		259,566
Autre équipement	1,842	1,842		3,684
Total de l'amortissement cumulé	860,678	302,387	0	1,163,065

Valeur comptable nette

(en dollars)

	2008	2007
Matériel informatique	109,251	254,982
Logiciels	76,633	123,815
Véhicules	67,062	156,624
Autre équipement	14,738	16,580
Total de la valeur comptable nette	267,684	552,001

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2008 est de \$302,387 (\$130,250 en 2006-2007)

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Notes complémentaires aux états financiers (non vérifiés)

8. Produits reportés

Ce compte a été créé pour qu'on puisse y consigner les cadeaux, dons ou legs faits à Rideau Hall par des organisations privées ou des particuliers en vue de financer des activités précises.

	2008	2007
	(en dollars)	
Solde d'ouverture	24,450	14,450
Encaissement		10,000
Solde de fermeture	24,450	24,450

9. Avantages sociaux

(a) Régimes de pension : les employés du BSGG cotisent au régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations s'accumulent pour une période maximale de 35 ans à raison de 2 pour cent par année de services validables, multiplié par le moyenne salariale des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées à celles des régimes de pensions de retraite du Canada et du Québec et elles sont indexées en fonction de l'augmentation du coût

Les employés et le BSGG versent des cotisations au régime de pensions de retraite. En 2007-2008 la contribution du BSGG s'élève à 1 421 878 \$ (1 414 134 \$ en 2006-2007), ce qui représente environ 2,1 fois (2,2 en 2006-2007) les cotisations des employés.

La responsabilité du BSGG à l'égard du régime se limite à la contribution qu'il y verse. Les excédents ou insuffisances actuarielles sont consignées dans les états financiers du gouvernement du Canada, qui offre et administre ce régime.

(b) Indemnités de départ : Le BSGG offre à ses employés une indemnité de départ calculée en fonction de leur admissibilité, de leurs années de service et de leur salaire le plus récent. Il n'y a pas de précotisation pour ces indemnités qui seront payées par crédits parlementaires futurs. Les données relatives aux indemnités de départ calculées au 31 mars sont les suivantes :

	2008	2007
	(in dollars)	
Obligation pour indemnités accumulées au début de l'exercice	2,298,946	2,146,651
Charge pour l'exercice	184,104	261,091
Indemnités versées durant l'exercice	(234,858)	(108,796)
Obligation pour indemnités accumulées en fin d'exercice	2,248,192	2,298,946

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Notes complémentaires aux états financiers (non vérifiés)

10. Opérations avec apparentés

Le BSGG est une propriété commune du gouvernement du Canada, comme tous les ministères et organismes fédéraux et toutes les sociétés d'État. Le BSGG effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles. Durant l'exercice, le BSGG a également bénéficié de services gratuits offerts par divers ministères, tel qu'indiqué dans la section (a).

(a) Services fournis gratuitement :

Au cours de l'exercice, le BSGG a obtenu d'autres ministères et organismes fédéraux des locaux gratuits et le paiement de services juridiques et le paiement des contributions de l'employeur aux programmes d'assurance-maladie et d'assurance dentaire. Ces services gratuits ont été consignés dans l'état des résultats de la façon suivante :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	(en dollars)	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et la Commission de la capitale nationale	8,577,182	10,802,937
Contributions de l'employeur aux programmes d'assurance-maladie et d'assurance dentaire payés par le Conseil du Trésor	794,938	843,800
Legal services provided by Justice Canada	18,334	5,700
Total	<u>9,390,454</u>	<u>11,652,437</u>

De plus, un certain nombre d'autres ministères appuient les activités du gouverneur général et du BSGG dans le cadre de leur mandat. Chaque organisme donateur détermine le niveau d'appui et de services dispensés au Bureau du secrétaire et les montants sont puisés dans son budget. Les organismes en question doivent attribuer et gérer les fonds qu'ils versent pour soutenir les activités du gouverneur général ainsi que celles du BSGG. Ils sont visés par les lignes directrices du Conseil du Trésor. Les montants dépensés ne figurent pas dans les comptes du Bureau du Secrétaire pas plus que dans les dépenses de fonctionnement du BSGG.

Les principaux ministères et organismes qui offrent des services de soutien sont les suivants : Sécurité publique Canada (GRC) pour les services de protection et de sécurité; le ministère de la Défense nationale pour les services de transport, de soutien aux cérémonies, de soutien logistique et de photographie; Affaires étrangères et Commerce international Canada pour les avis en matière de politique étrangère et le soutien aux visites de dignitaires étrangers et aux visites d'État; le ministère du Patrimoine canadien pour les services de planification et d'animation des cérémonies et occasions officielles, dont les visites royales et les funérailles nationales.

Par ailleurs, le gouvernement a structuré certaines de ses activités administratives pour des raisons d'efficacité et d'efficacité de coût de manière à ce qu'un ministère effectue celles-ci au nom d'autres sans charge. Le coût de ces services, qui incluent la liste de paie et l'émission de chèques par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, ne sont pas inscrits comme une charge dans l'État des activités du BSGG.

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Notes complémentaires aux états financiers (non vérifiés)

(b) Comptes à payer à des apparentés :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	(en dollars)	
Comptes à payer à d'autres ministères et organismes	<u>74,156</u>	<u>91,944</u>

11. Données comparatives

Les données comparatives ont été reclassifiées conformément à la présentation de l'exercice courant.